

> Communiqué de presse

LE SYNDICAT SUD SANTE DE L'APHP A SIGNE CE MATIN DEUX PROTOCOLES.

L'un sur la réorganisation du temps de travail, l'autre sur la déprécarisation, les deux sont parties intégrantes du projet social, lui-même étant un volet du projet d'établissement comprenant par ailleurs le projet médical et le projet de soins.

C'est suffisamment peu coutumier pour être souligné.

Cette signature est le fruit d'une négociation de plusieurs mois du syndicat de transformation sociale avec la direction générale de l'AP-HP.

Cette négociation a toujours été menée dans l'intérêt des agents de l'hôpital visant notamment l'amélioration de leurs conditions de travail par l'attractivité et la fidélisation des personnels.

Le volet organisation du temps de travail remet le service au cœur de la réflexion. Le temps de travail y sera présenté, débattu, validé dans des schémas horaires qui ré-introduisent le 8h-8h-10h et proposent des alternatives à l'organisation en 12 heures très sollicitée par ailleurs mais que l'on sait délétère à la santé sur le long terme. **C'est une avancée certaine qui couplée à l'autonomie de gestion des plannings de travail par les équipes elles-mêmes devraient grandement améliorer la vie dans les services.**

S'agissant de la déprécarisation, tous les CDD de plus de 2 ans sur postes permanents seront stagiairisés après commission de sélection. De plus, la stagiairisation sera automatique pour tous les nouveaux embauchés aides-soignants, infirmiers et les professionnels pouvant être recrutés sous conditions de diplôme. Pour les autres filières A, B ou C, le rythme des concours de recrutement sera accéléré. **Ces mesures à elles seules méritaient l'engagement de votre syndicat Sud Santé AP-HP tant elle change la vie de bon nombre d'entre nous.**

L'accent est porté sur la promotion professionnelle et **le syndicat Sud Santé AP-HP a négocié 86 places supplémentaires aux 144 programmées** initialement pour les lauréats du concours infirmier et le financement de la totalité des lauréats aux concours d'IBODE, d'IADE et de cadres.

Beaucoup d'avancée et pourtant nous avons encore beaucoup de chemin à faire ensemble.

Nous ne perdons pas de vue notre objectif de transformation de la société que nous jugeons trop inégalitaire, mais nous ne lui opposons pas, l'amélioration de la vie au quotidien et, indéniablement ces protocoles vont le permettre.

Entre dire et faire, nous faisons, c'est aussi cela être un syndicat différent.